

**La caisse** doit être de construction artisanale.

Elle peut être monoplace ou biplace.

Elle doit être de construction solide et sécurisée (sans bords coupants, pointes de vis, ...).

Le pilote (et copilote pour un biplace) doit être assis sur des sièges correctes et fixés correctement.

Un harnais de sécurité (sauf pour les kartings) est obligatoire.

La direction doit être parfaitement efficace.

Les freins doivent agir efficacement sur un train de roues (donc 2 roues obligatoires, soit avant ou arrière).

ATTENTION freins sur les 4 roues interdits.

La caisse doit avoir des anneaux de remorquage avant et arrière solidement attachés au châssis et une corde suffisamment solide de 2m, ceci pour remonter les caisses au départ.

**Le pilote** doit avoir minimum 12 ans.

Il doit porter des vêtements le couvrant complètement, fermés au cou, aux poignets et aux chevilles.

Un casque intégrale homologué E.. et des gants sont obligatoires.

Des chaussures fermées sont obligatoires.

Une minerve et un protège côtes sont conseillés.

La minerve étant obligatoire pour les caisses style karting.